



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD.

Nous tenons cette CAPD aujourd'hui dans les conditions que nous impose l'urgence sanitaire due à l'épidémie du Covid-19.

A ce titre l'annonce du président de la république sur la réouverture des écoles à partir du 11 mai laisse penser que nous serions passés d'une urgence sanitaire à une urgence économique, des points de vie contre des points de PIB ? Pour le moment aucune réponse sur les modalités pratiques de cette reprise : quid des transports d'élèves, des garderies, des cantines, de la désinfection des locaux, des gestes barrières avec des enfants jeunes et nombreux ? Quid des personnels fragiles, des inquiétudes des familles ? Comment réduire les groupes classes sans créer de discriminations entre famille voire de stigmatisations de certaines... Le ministre va encore dire dans les médias que tout est prêt en laissant les personnels de terrain se coltiner les difficultés du réel...

Dans ce domaine, cette crise sanitaire mondiale montre le rôle immense des Services Publics auprès de toute la population. Une fois de plus la mobilisation et l'engagement des agents de la fonction publique dans les tâches qui leur sont confiées sont reconnus par tous les dirigeants de notre pays. Comme après la crise économique de 2008 tout le monde s'accorde sur l'utilité, l'importance de l'engagement des fonctionnaires dans la bonne marche de notre société...

Oui mais, depuis cette dernière crise, quel acharnement des gouvernements successifs à détruire cette force de notre pays ! Combien de plans de diminution du nombre de fonctionnaires, de lits d'hôpitaux, de bureaux de poste, de gendarmeries et d'écoles... considérés comme des charges financières insupportables par nos gouvernants. Dans le même temps, le statut des fonctionnaires est mis à mal. La loi dite de modernisation de la Fonction Publique remplace dans bien des cas le dialogue social par l'arbitraire administratif.

Pourtant depuis le début du confinement une petite lumière semble poindre, et notre gouvernement semble redécouvrir les vertus des Services Publics. Aujourd'hui, dans cette CAPD, nous avons l'occasion de montrer à nos collègues que leur travail au service de la nation n'est pas vain. Les recours sur les temps partiels et les disponibilités que nous étudions, ne sont pas le fruit de caprice mais des appels à l'aide lancés par des personnels dont la vie personnelle ou familiale est gravement mise en péril par un premier refus. Pour certain-es il s'agit de permettre un équilibre entre une vie familiale compliquée et vie professionnelle, pour d'autre d'envisager des reconversions professionnelles... Dans de nombreux cas il en va de même pour les demandes de congé de formation.

Pour nous, représentant-es élus des personnels, il est temps de montrer à nos collègues que la considération de la nation leur est rendue en faisant suite à leurs légitimes demandes.

Les délégués des Personnels SNUipp-FSU à la CAPD de la Dordogne